

DIDEROT ET TAHITI (Notes pour une réflexion sur Le "Supplément du Voyage de Bougainville")

Dolores JIMÉNEZ
Universidad de Valencia

Dans une lettre à Sophie Volland, après avoir rapporté brièvement certains propos de voyages du baron Cleychem, Diderot signale:

«Je dis peu de chose. J'écoutais ou je rêvais.»⁽¹⁾

Attitude caractéristique du philosophe que les récits de voyages font rêver probablement au lieu de l'inciter au départ. En effet, Diderot n'a réalisé qu'un seul voyage important, à Saint-Petersbourg et en Hollande,⁽²⁾ et il a souvent préféré la retraite, la solitude «parmi la poussière des livres et dans l'ombre d'un cabinet»,⁽³⁾ la promenade au Palais-Royal par exemple, le rêve sur le banc d'Argenson pour s'abandonner au vagabondage de sa pensée.⁽⁴⁾ Philosophe sédentaire, aimant à circonscrire l'espace de son observation et de sa réflexion, Diderot n'a donc pas été un voyageur infatigable, bien qu'il se soit vu, à plusieurs reprises, contraint d'abandonner Paris pour la province ou des visites à la campagne comme en témoigne sa correspondance.

(1) D. Diderot: «Lettres à Sophie Volland», p.40. t. I. Ed. d'Aujourd'hui. Les Introuvables. 1978.

(2) Voir à ce propos l'introduction d'Yves Benot au «Voyage en Hollande» de D. Diderot, Maspérot F/M La Découverte n° 43. 1982.

(3) Diderot: «Entretiens sur le Fils Naturel», p. 28. Garnier Flammarion. n° 164: 1981.

(4) Voir le début du «Neveu de Rameau» de D. Diderot.

Fort curieusement, en un siècle où prolifère la littérature de voyages, imaginaires ou non, un seul livre attire son attention: «*Le voyage autour du monde*» de Bougainville, publié en 1771 où se trouve la description de l'île de Tahiti que le célèbre navigateur eut le plaisir de découvrir au cours de son tour du monde. Cette attraction vire à l'enthousiasme puisque, peu de temps après, Diderot écrit «*Le Supplément du voyage de Bougainville*» (1773-1774) où nous pouvons lire dès les premières pages:

«Le Voyage de Bougainville est le seul qui m'ait donné du goût pour une autre contrée que la mienne. Jusqu'à cette lecture, j'avais pensé qu'on n'était nulle part aussi bien que chez soi, résultat que je croyais le même pour chaque habitant de la terre, effet naturel de l'attrait du sol, attrait qui tient aux commodités dont on jouit, et qu'on n'a pas la même certitude de retrouver ailleurs.»⁽⁵⁾

Ainsi au niveau d'un discours que nous pourrions qualifier de «fictionnel», Diderot affirme implicitement son manque d'attrait pour le voyage qui suppose le déplacement vers «une autre contrée» que la sienne, et, explicitement le «goût» que lui a donné la lecture du livre de Bougainville. C'est en termes de commodités qu'il refuse les voyages dans ce cas, et certainement pour ces mêmes raisons que, au lieu d'aller à Tahiti, il se limite à réaliser dans son «Supplément..» un voyage purement mental, philosophique, –au moyen de l'écriture–, c'est-à-dire une sorte d'incursion imaginaire dans l'île de Tahiti. Et cela grâce à Bougainville. En ce sens Roger Kempf conclut, au terme d'une réflexion sur le voyage dans le monde romanesque de Diderot:

«Le plus grand mérite de Bougainville est d'avoir permis à un philosophe sédentaire d'écrire sans mentir un Supplément au voyage..»⁽⁶⁾

Cette constatation nous situe au seuil d'un carrefour. Effectivement, le point de référence réel que suppose «*Le voyage..* » de Bougainville, –quoiqu'il s'agisse d'un récit tempéré par la réécriture–⁽⁷⁾, ayant permis à Diderot «d'écrire sans mentir»,

(5) Diderot: «Supplément au Voyage de Bougainville» p. 267. L'édition utilisée pour ce travail est celle du livre de Poche n° 5925. Librairie Générale Française 1984. Nouvelle édition.

(6) Roger Kempf: «Diderot et le roman», p. 187. Coll. Pierre Vives. Seuil. 1984. Réédition.

(7) Voir à ce propos l'intéressante préface de Jacques Proust au «Voyage autour du monde» de Bougainville. p. 16. Folio n° 1385. Gallimard. 1982.

n'exclut pas l'originalité de la réflexion de notre philosophe sur les moeurs «idylliques» de Tahiti. Dans cette direction d'ailleurs, Jacques Proust affirme très justement:

«Il faut lire ou relire le *Supplément* aussitôt après avoir lu le *Voyage* pour mesurer à quel point les idées reçues ont peu de choses à voir avec la réalité des textes...»⁽⁸⁾

Une comparaison systématique des deux textes nous permettrait, sans nul doute, de confirmer la véracité de l'affirmation de J. Proust.⁽⁹⁾ Mais tel n'est pas notre propos. Il s'agit, pour nous, de tirer une des possibles significations de cet intérêt du philosophe pour l'île de Tahiti. C'est précisément arrivés à ce point que nous nous voyons assailli (e)s par plusieurs questions. Cet intérêt de Diderot pour Tahiti au point de l'inciter à écrire un «complément», un «supplément» au *Voyage...*, est-il dû uniquement au fait que Bougainville soit «un admirable conteur et c'est ce qui plaisait à Diderot», comme le signale J. Proust?⁽¹⁰⁾ Est-il dû aussi, selon les propos de J. Proust encore, au succès de ce livre qui, décrivant les moeurs idylliques des Tahitiens, illustre aux gens du monde le «rousseauisme» à la mode, c'est-à-dire le mythe du bon sauvage,⁽¹¹⁾ nostalgie d'un paradis perdu ou d'un âge d'or réel, existant? Et/ ou, enfin, la lecture de la vie idyllique dans l'ÎLE de Tahiti a-t-elle provoqué chez le philosophe le rêve d'une utopie?

En effet, l'île, cet espace de terre entouré d'eau et à laquelle on ne parvient qu'à l'issue d'un voyage, a eue une place privilégiée dans la littérature. Par son éloignement, son isolement, son caractère de microcosme, sous forme d'île déserte ou inconnue, l'espace insulaire a été investi par l'imaginaire collectif et individuel d'une fonction sublimatrice. Tantôt paradis perdu, tantôt âge d'or ou refuge, tantôt lieu d'une utopie sociale, l'image de l'île évoque souvent la cristallisation de rêves, désirs projetés dans cet ailleurs bien souvent fictif qu'elle représente, en contraposition avec une réalité inscrite dans un espace frustrant. L'île devient ainsi le refuge

(8) Jacques Proust. op. cit., p. 27.

(9) Signalons au passage la récente et très belle édition espagnole du fragment du Voyage autour du monde de Bougainville, celui qui concerne Tahiti, suivi du «Supplément...» de Diderot, et préfacé par Joan Bestard./ José J. de Olaneta Editor, Mallorca/ Barcelona. 1982.

(10) J. Proust, op. cit., p. 16.

(11) J. Proust, op. cit., p. 13.

imaginaire, où se libèrent les phantasmes soit individuels soit collectifs de tout ordre. Comment ne pas citer *l'Utopia* de Thomas More qui inaugure ainsi un genre qui fera fortune au XVIII^e siècle? Car Utopia, ce lieu de nulle part, telle que l'analyse P.F. Moreau,⁽¹²⁾ créé par Thomas More, décrit un lieu «idyllique» situé dans un ailleurs imaginaire à la suite d'un discours critique sur une société non acceptée et se présente comme un espace géographique autre, contemporain à celui de la société remise en question. C'est une île gérée selon des principes opposés à ceux qui ont été dénoncés et le lieu où l'état est géré de la meilleure façon possible pour combattre la nature et se l'approprier.⁽¹³⁾

Le XVIII^e siècle, avec les nouvelles «Lumières» du savoir qui réordonnent les connaissances sur les bases de la raison, l'expérience, l'observation de la nature, à la recherche du bonheur sur terre, ne pouvait manquer d'inscrire une part de sa réflexion dans le courant utopique philosophique et littéraire. Certains écrivains et philosophes de ce siècle ont souvent perçu, dans le jeu d'un ici et ailleurs, les deux faces d'une même société, et, comme le précise Javier Del Prado, dans une profonde analyse sur «Manon Lescaut»:

«...la que está a punto de morir, y la que está a punto de nacer; pero ésta hay que situarla todavía en la conciencia europea como base material del pensamiento utópico.»⁽¹⁴⁾

Diderot, pour sa part, se laisse aussi séduire par ce que représente Tahiti, une île aussi, mais il ne s'agit pas d'y voir nécessairement une utopie. A bien relire le texte qui nous intéresse, nous y trouverons la reprise de thèmes qui lui sont chers.

Le *Supplément...* de Diderot qui prend comme point de départ le récit de Bougainville, présente une structure qui mérite une analyse car elle est une des clés de compréhension du texte et de la portée que lui voulait probablement l'auteur.

Deux moments essentiels font présente l'île de Tahiti au lecteur:

- Le départ des voyageurs de l'île qui donne lieu à la harangue du patriarche.
- L'arrivée des voyageurs à l'île: l'accueil de l'aumônier par Orou, un insulaire qui oblige notre prêtre à s'adapter aux coutumes de ce lieu. Les réticences de l'ecclésiastique entraînent une discussion.

(12) P. F. Moreau: «Le récit utopique». Pratiques Théoriques. P. U. F. 1982.

(13) P. F. Moreau. op. cit., p. 33.

(14) Javier Del Prado. Prólogo a «Historia del Caballero Des Grieux y de Manon Lescaut», p.17. Cátedra. Letras Universales, Madrid. 1983.

Or, le premier moment signalé n'apparaît que dans la première moitié du Chapitre II, «Adieux du vieillard» et le deuxième moment, «L'entretien de l'Aumônier et d'Orou» occupe également une partie du chapitre III, pour se poursuivre de la même façon au chapitre IV, «Suite de l'entretien». Ces deux moments déterminés de la sorte, et qui représenteraient un niveau second du texte, se trouvent séparés et encadrés par un niveau premier du texte point de départ et aboutissement, qui est celui d'un dialogue entre deux présences intellectuelles.⁽¹⁵⁾ Cette structuration du texte, qui éloigne de telle sorte l'évocation de ce qui se passe à Tahiti dans les deux moments évoqués, suppose une distanciation évidente de ce qui *s'y dit* et oblige donc le lecteur de Diderot à passer par le tamis du dialogue entre A et B, pour suivre ainsi cette échange de réflexions dont l'île et ses habitants sont l'objet. Le principe, la méthode utilisée ici, est une pratique très fréquente dans l'oeuvre de Diderot, mais il adquiert dans ce texte antérieur à *Jacques le Fataliste et son maître*, valeur d'expérimentation méthodologique, dans la mesure où cette distanciation suppose une *mise en perspective* réflexive d'une grande modernité. N'oublions pas les propos de l'auteur dans ses *Pensées sur la peinture*:

«Deux qualités essentielles à l'artiste, la morale et la perspective»⁽¹⁶⁾.

Cette mise en perspective est d'autant plus riche de sens que le texte du Supplément... justifié par un dialogue sur Bougainville et son voyage, en attendant que le brouillard se dissipe, aborde l'évocation de Tahiti comme *lecture* commune entre A et B, donnant comme réel une fiction et refutant, par la même occasion, la réalité de l'île comme fable par l'attribution du texte lu à Bougainville:

«B (...) vous n'auriez aucun doute sur la sincérité de Bougainville, si vous connaissiez le Supplément de son *Voyage*.

A. Et Où trouve-t-on ce supplément?

B. Là, sur cette table.

A. Est-ce que vous ne me le confieriez pas?

B. Non; mais nous pouvons le parcourir ensemble, si vous voulez.

A. Assurément, je le veux (...)⁽¹⁷⁾

(15) Nous ne pouvons pas parler de «personnages», car les deux interlocuteurs ne se situent dans le texte qu'à travers leur parole. A. et B. dont le dialogue est donné comme premier sous-titre au titre de «Supplément...» ne possèdent donc pas le statut de «personnages».

(16) D. Diderot: «Pensées détachées sur la Peinture», p. 765. in: *Oeuvres Esthétiques*. Garnier Frères. 1959.

(17) Diderot: «Supplément...», op. cit., p. 268.

Mise en perspective ou mise en abyme, le texte de Diderot devient le parcours par lequel se réalise un voyage intellectuel; il est l'espace d'une réflexion qui veut entraîner la réflexion du lecteur, une réflexion toute guidée par le narrateur qui se projette dans son texte comme interlocuteur, –B. très probablement–, pour convertir son texte en Acte «militant» (en ce sens qu'il se veut activité au service d'une idée, une cause).

Mais en avant de passer aux valeurs que l'auteur confère à Tahiti, il est évident que, par la structure même du *Supplément...*, nous nous devons d'aborder, dans un premier moment, ce que suppose le premier chapitre («Jugement du Voyage de Bougainville»), chapitre dont la fin même nous invite à la lecture «projetée» comme lecture de fiction.

Ce premier chapitre, qui se présente, ainsi que nous l'avons dit, comme le cadre textuel sous forme de dialogue où s'intègre l'évocation de Tahiti, est bien celui que donne le prisme sous lequel il faut lire «*le Supplément...*» Non seulement il permet d'emblée d'établir cette distanciation par rapport à un ailleurs représenté par Tahiti, –île séparée de tout continent–, en posant un *ICI* dans lequel émerge le dialogue sur l'île (tout ceci dans le contexte d'un décor appartenant au domaine du quotidien, par la promenade, la table sur laquelle se trouve posé le livre supposé de Bougainville), mais il est le support d'une conversation qui surgit à partir d'un certain niveau culturel (celui des philosophes des lumières), et d'un contexte socio-politique dans lequel, un philosophe tel que Diderot, peut se questionner la société et ses institutions.⁽¹⁸⁾ Tahiti devient objet de réflexion, en ce sens où elle permet de comparer deux états de civilisation, deux sociétés historiquement différentes:

«Le Tahitien touche à l'origine du monde, et l'Européen touche à sa vieillesse. L'intervalle qui le sépare de nous est plus grand que la distance de l'enfant qui naît à l'homme décrépité.»⁽¹⁹⁾

Et, au centre du problème qui surgit lors de la comparaison entre ce qui représente l'origine du monde et ce qui représente sa vieillesse: la *liberté*. Si le Tahitien ne

(18) «Une observation assez constante, c'est que les institutions surnaturelles et divines se fortifient et s'éternisent, en se transformant, à la longue, en civiles et nationales, et que les institutions civiles et nationales se consacrent, et dégénèrent en préceptes surnaturels et divins. (...) Un brin de plus qu'on ajoute au lien dont on nous serre. –Diderot: «Supplément...», op. cit. p. 265.

(19) Diderot: «Supplément...», op. cit., p. 268.

peut rien comprendre de la société «civilisé», de ses lois, ses usages, c'est qu'il est «sauvage», c'est-à-dire :

«... un être en qui le sentiment de la liberté est le plus profond des sentiments.»⁽²⁰⁾

Sa vie simple s'oppose à la complication des sociétés «civilisées», européennes. L'espace insulaire tahitien, comme objet de réflexion, parce qu'il a conservé des moeurs d'après Nature, devient dans le livre du Supplément «fictionnel» lieu d'une confrontation sur le problème de la Liberté. Ainsi, le chapitre des «Adieux du vieillard» représente, lors du départ des voyageurs étrangers de l'île, une harangue à deux temps: l'une dirigée aux insulaires, l'autre à Bougainville. Le vieillard, quoique membre d'une société «sauvage» ne tient pas un discours propre à cette condition. C'est bien notre philosophe qui Mène le jeu. Si notre «Vieillard» s'adresse, dans un premier moment, à ses compatriotes, c'est pour les avertir du danger de leur perte de liberté, face aux visiteurs:

«Un jour, ils reviendront, (...) VOUS enchaîner, vous égorger ou vous assujettir à leurs extravagances et à leurs vices. Un jour vous servirez sous eux...»⁽²¹⁾

Le deuxième temps de la harangue du vieillard s'adresse cette fois à Bougainville et préfigure, sous forme plus violente, l'entretien qui aura lieu plus loin entre l'aumônier et Orou. Si le vieillard demande au navigateur de partir avec ses hommes. c'est pour continuer à vivre en paix le bonheur qu'il partage avec ses compatriotes, bonheur qui suit «le pur instinct de la nature».⁽²²⁾ Sa société est communautaire et permet à tous d'être libres. L'arrivée des étrangers a provoqué le trouble et la menace d'esclavage. Le patriarche revendique ainsi l'égalité des hommes car personne ne peut s'approprier des autres personnes de la même façon que personne n'a reçu le privilège de s'approprier des terres qui ne lui appartiennent pas. Il existe une égalité naturelle qui implique le respect pour les moeurs des autres. Sous les accents «rousseauïens» de ce discours, il y a une revendication de la liberté d'un peuple (ou des peuples,) liberté des êtres, et respect pour cette Même liberté-, base de toute so-

(20) Diderot: «Supplément.», op. cit., p. 268.

(21) Diderot: «Supplément.», op. cit., p. 269.

(22) Diderot, op. cit., p. 270.

ciété démocratique—. Le vieillard, symbole ici de la tradition, d'une tradition qui équivaut à la vie de nature, qui se déroule sous le signe de la liberté, dévoile d'une façon primaire ce que signifie le colonialisme et annonce la comparaison entre les deux états de société: celle de Bougainville, donc contemporaine de Diderot, et celle de Tahiti.

Le deuxième moment de la présence de Tahiti dans le texte se réalise par l'intermédiaire de deux personnages, l'aumônier et Orou, au chapitres III et IV. L'aumônier du vaisseau de Bougainville, est invité par l'insulaire Orou dans sa cabane. Pour mieux accentuer le contraste, Diderot a choisi de mettre-en-scène un curé. Selon les habitudes insulaires, Orou offre à ce prêtre une de ses femmes (qu'il compte entre sa femme et ses filles), mais l'aumônier, n'étant pas libre à cause de son «état» se doit de refuser «de goûter au plaisir innocent auquel nature, la souveraine maîtresse nous invite tous».⁽²³⁾ Après s'être laissé faire, l'aumônier va se voir obligé de répondre aux questions de son hôte qui ne comprend pas les «réticences à la chose» présentées par cet invité. Ce dernier fait une description de sa société. Il doit expliquer ce que représente la religion (car les tahitiens n'en ont pas), les lois divines qui obligent l'institution du mariage, la conséquente fidélité des époux, le déshonneur pour une fille non-mariée. Bref, tout ce que représente par rapport à ces préceptes la notion de péché. Orou démonte point par point tout ce que rapporte l'aumônier sur ses moeurs «civilisées» et trouve tous les préceptes énoncés «opposés à la nature».⁽²⁴⁾ C'est à partir de là que le Tahitien peut donner à son hôte une leçon de morale «naturelle» qui ne doit avoir pour but que l'alliance de «l'utilité particulière et du bien général».⁽²⁵⁾ L'illustration de cette leçon de morale en sera Tahiti. Contrairement à la société décrite par l'aumônier, la vie tahitienne établit une extrême liberté en matière sexuelle: à partir d'un âge convenu pour les garçons et les filles, avec l'autorisation de la communauté à travers la cérémonie d'émancipation, les tahitiens pourront choisir librement leur partenaire. Mais cette liberté sexuelle est toute orientée vers la procréation. La naissance d'un enfant est toujours un bonheur, «un bien précieux, parce qu'il doit devenir un homme».⁽²⁶⁾ Il

(23) Diderot, op. cit., p. 277.

(24) «... ta société, dont votre chef vous vante le bel ordre, ne sera qu'un amas ou d'hypocrites qui foulent secrètement aux pieds les lois; ou d'infortunés, qui sont eux-mêmes les instruments de leur supplice en s'y soumettant, ou d'imbéciles en qui le préjugé a tout à fait étouffé la voix de la nature...» Diderot., op. cit., p. 284.

(25) Diderot, op. cit., p. 282.

(26) Diderot, op. cit., p. 284.

suppose, par sa venue au monde, une fortune pour la cabane (la famille) et une fortune pour la nation, car :

«Ce sont des bras et des mains de plus dans Tahiti. Nous voyons en lui un agriculteur, un pêcheur, un chasseur, un soldat, un époux, un père.»⁽²⁷⁾

Nous nous retrouvons ici face à un thème qui hante souvent la pensée de Diderot : celui de la paternité, thème présent dans son théâtre, mais aussi dans l'île imaginaire où le souverain Mongogul, dans les *Bijoux Indiscrets* avait envoyé des voyageurs «pour en recueillir la sagesse».⁽²⁸⁾ D'autre part, le fait que presque tout le récit d'Orou sur les moeurs tahitiennes tourne essentiellement autour du thème du «mariage», non pas comme institution mais comme forme de cohabitation entre les deux sexes, cohabitation libre et durable à volonté avec une égalité de décision pour les deux partenaires, dénote aussi de l'intérêt porté par Diderot pour ce sujet. En ce sens il y aurait dans le texte une revendication de la liberté sexuelle, s'ajoutant à la revendication de liberté dans d'autres domaines. C'est d'ailleurs sur ce point et à partir de ce point qu'Orou, l'insulaire, critique les moeurs européennes. Les institutions, l'autorité politique et religieuse, en imposant des préceptes *opposés à la nature, donc contraires à la raison*,⁽²⁹⁾ car ils se situent en deça d'elle, ne sont faits que pour être *transgressés*. Tout manque de liberté, en quelque terrain que ce soit, est contraire à la nature car il enchaîne les êtres égaux et cela suppose «*qu'un être sentant, pensant et libre, peut-être la propriété d'un être semblable à lui*».⁽³⁰⁾ C'est bien la liberté de l'individu, pour le bien de la communauté que Diderot «met en perspective» puisque les deux interlocuteurs re-discutent sur ce sujet, à la fin du Supplément... Ce qui fait dire à l'interlocuteur B. :

«Puisse l'heureux Tahitien s'arrêter où il est!»⁽³¹⁾

(27) Diderot, op. cit., p. 277.

(28) Diderot : «Les Bijoux Indiscrets». p.95 Garnier Flammarion. 1968. Les habitants de cette île disent aux voyageurs envoyés par Mangogul : «La propagation de l'espèce est un objet sur lequel la politique et la religion fixent leur attention.» Les Bijoux. p. 96.

(29) «Rien en effet te paraît-il plus insensé qu'un précepte qui proscrie le changement qui est en nous, qui commande une constance qui n'y peut être, et qui viole la nature et la liberté du mâle et de la femelle en les enchaînant pour jamais l'un à l'autre...» Diderot : «Supplément..», op. cit., p. 280-281.

(30) Diderot : «Supplément..», op. cit., p. 280.

(31) Diderot : «Supplément..», op. cit., p. 311.

Diderot, en lisant le récit du *Voyage autour du monde* de Bougainville, a bien été tenté de rêver, comme il le faisait en écoutant le baron Gleychen. Cependant, cette tentation de rêve ne s'est pas cristallisée sous forme d'utopie. Loin de voir dans l'île de Tahiti l'espace d'une inversion de valeurs, comme le fait auparavant dans *L'ÎLE DE LA RAISON* ou *L'ÎLE DES ESCLAVES* (1727 et 1725 respectivement) Marivaux, il y voit l'espace d'une vie libre d'après la nature, mais un espace menacé par des envahisseurs, des colonisateurs. Par le choix de la structure du texte, la mise en perspective, il prétend conduire son lecteur à réfléchir, à partir d'une comparaison de deux états de société, sur les institutions politiques, sociales et religieuses qui enchaînent les êtres humains, quel que soit leur sexe. C'est, en ce sens un texte «militant», mais qui n'incite nullement à la révolte. La seule révolte qu'il préconise est celle de la parole :

«B. Nous parlerons contre les lois insensés jusqu'à ce qu'on les réforme, et en attendant nous nous y soumettrons.»⁽³²⁾

Ainsi, l'écriture, comme fiction de la parole devient pour lui un acte de libération, car parler la liberté, l'écrire est un acte de libération. Sa revendication de liberté commence là.